

*Grève générale illimitée du 23 novembre 2023*

## **M. Legault, soyez le premier ministre de l'Éducation!**

**Montréal, le 13 novembre 2023** – À mi-chemin du décompte depuis l'annonce de la grève générale illimitée (GGI) du 23 novembre, une cinquantaine d'enseignantes et enseignants, membres de l'un des neuf syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), manifestaient ce matin devant le bureau montréalais de François Legault. Dès maintenant, le premier ministre peut jouer un rôle clé dans le dénouement de la présente négociation, à titre de chef d'État du Québec, en faisant de l'éducation sa véritable priorité, tel qu'il le promettait en campagne électorale.

De plus, les représentantes et représentants de la FAE présents ont signalé au premier ministre qu'à ce stade-ci des négociations, la FAE n'avait d'autres choix que d'aller de l'avant avec la GGI. La FAE déposera son avis de grève durant la journée, afin de respecter le délai légal pour le faire, soit sept jours ouvrables francs avant la date déterminée. La FAE rappelle toutefois que son principal objectif est d'en arriver à une entente qui répondra aux besoins nombreux et criants des enseignantes et enseignants, mais qu'elle ne peut le faire seule et que l'échéance approche.

« Dès maintenant, François Legault peut donner les coudées franches à son gouvernement pour offrir de meilleures conditions de travail et d'exercice aux enseignantes et enseignants du Québec, et terminer le travail entamé lors de la dernière négociation. M. Legault ne semble pas saisir la colère qui anime les enseignantes et enseignants, mais aussi leur détermination et leur volonté à se faire respecter et à être valorisés. La dernière fois que les enseignantes et enseignants se sont retrouvés dans la rue, comme ce sera le cas le 23 novembre 2023, c'était en 1982. M. Legault, notre message aujourd'hui est aussi simple que clair : soyez le premier ministre de l'Éducation que vous aviez promis d'être. Aidez-nous à écrire l'histoire dans les prochaines semaines, mais pour les bonnes raisons, soit parce que vous prioriserez l'école publique, ses personnels et ses élèves, jeunes et adultes. Une génération complète compte sur vous! Ce sont les citoyennes et citoyens de demain, dont plusieurs pourraient décider de devenir profs s'ils savent qu'ils seront respectés et que leur profession sera valorisée et reconnue à la hauteur de leur contribution », plaide Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

La prochaine rencontre du Conseil de négociation, regroupant les délégués des neuf syndicats affiliés à la FAE, aura lieu le mercredi 15 novembre 2023, à Laval. La FAE fera le bilan des négociations depuis l'annonce de la GGI, le 2 novembre 2023.

### **Demandes de la FAE**

#### **Un salaire pour protéger le pouvoir d'achat des profs**

Malgré un certain rattrapage lors de la dernière négociation, les enseignantes et enseignants du Québec gagnent encore un salaire en deçà de la moyenne canadienne et il leur faut trois années de plus que leurs collègues des autres provinces pour atteindre le maximum de l'échelle salariale (13 ans plutôt que 10). La FAE demande l'atteinte de la moyenne canadienne et une structure

salariale attractive pour toutes les enseignantes et tous les enseignants, mais aussi une hausse de 4 % par année pour la durée de l'entente. Par ailleurs, si l'indice des prix à la consommation (IPC) au cours de l'année civile précédant l'augmentation salariale est supérieur à 4 %, la FAE demande que la hausse soit ajustée selon l'IPC.

### **Une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle**

La nature du travail des enseignantes et enseignants rend plus difficile l'application de certaines solutions pouvant favoriser la conciliation famille-travail-vie personnelle. En effet, les enseignantes et enseignants travaillent en fonction d'un calendrier scolaire et d'un horaire quotidien établis. Or, les changements de la société québécoise amènent de nouvelles réalités familiales, comme prendre soin de parents vieillissants, et il est important que le personnel enseignant puisse aussi bénéficier de différents congés. La FAE demande aussi que le temps de travail personnel (TP), qui permet aux enseignantes et enseignants de, par exemple, planifier leur enseignement, puisse être entièrement fait au moment et au lieu de leur choix.

### **Une composition de la classe plus équilibrée**

La classe ordinaire a franchi un seuil de difficulté tel qu'elle constitue une contrainte à l'enseignement et aux apprentissages. Contrairement à ce que déclare madame LeBel, ce ne sont pas que les jeunes profs qui ont des classes difficiles dans les écoles publiques du Québec, mais une grande majorité d'enseignantes et enseignants.

La FAE défendra toujours l'idée que l'école doit accueillir TOUS les élèves, nonobstant leur origine, classe sociale ou difficulté. Cependant, le choix de la classe spécialisée, avec ses plus petits groupes et son personnel enseignant formé en adaptation scolaire, s'impose et représente ce qui conviendrait le mieux pour plusieurs élèves. Il en va de même pour les jeunes issus de l'immigration : miser sur l'immersion en classe ordinaire ne remplacera jamais la classe d'accueil et son programme adapté, confiés aux soins d'une enseignante ou d'un enseignant dûment formé pour cette réalité. Ce n'est pas seulement à la classe ordinaire, mais bien à l'école tout entière qu'incombe la responsabilité d'accueillir les élèves.

Pour prendre connaissance de toutes les demandes formulées par les enseignantes et enseignants dans le cadre de la négociation visant à renouveler leur contrat de travail : <https://www.lafae.qc.ca/negociation-nationale>

### **À propos de la FAE**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 65 500 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.